

Communiqué de presse ad hoc
4 avril 2017

Electricité d'Emosson SA : comptes 2016

Le Conseil d'administration d'Electricité d'Emosson SA a approuvé les comptes 2016 à l'attention de l'Assemblée générale. La société hydroélectrique basée à Martigny a facturé CHF 34,8 millions à son actionnaire Alpiq qui supporte les charges en contrepartie de l'électricité produite durant l'exercice. La production de l'aménagement a atteint 751 millions de kWh, permettant de couvrir l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 200'000 ménages.

L'Assemblée générale ordinaire aura lieu le 9 juin 2017. Le rapport de gestion 2016 d'Electricité d'Emosson SA sera disponible le 9 juin 2017 dès 18h sur ce lien : <http://www.emosson.ch/PublicFR/Presentation.htm>

Pour de plus amples informations: www.emosson.ch

Contact médias: Alpiq SA – Communications
Christel Varone
Tél. +41 21 341 22 77
media@alpiq.com

Electricité d'Emosson SA
Centrale de la Bâtiaz
CH-1920 Martigny

Electricité d'Emosson SA

Fondée en 1954, Electricité d'Emosson SA, basée à Martigny, est propriétaire de l'aménagement hydroélectrique d'Emosson qui capte les eaux du massif du Mont-Blanc pour alimenter un lac situé à 1930 mètres d'altitude. Ces eaux sont ensuite turbinées dans les centrales de Vallorcine en Haute-Savoie (France) puis de La Bâtiaz à Martigny (Suisse). Alpiq et EDF sont propriétaires d'Electricité d'Emosson SA à hauteur de 50 % chacun et Alpiq dispose entièrement de l'électricité produite par les deux centrales.